

Justice sociale?

La Cour des Comptes a encore frappé à l'occasion de son rapport sur la Sécurité Sociale.

Sur l'aspect des retraites, une fois de plus la Cour dénonce les « avantages » des retraités (abattement de 10% et CSG moindre que les actifs).

Force Ouvrière condamne fermement cette stigmatisation des retraités, en rappelant notamment que la pension moyenne du régime général est proche du seuil de pauvreté, et que la différence pour atteindre la moyenne de 1.315 euros, est servie par les régimes complémentaires.

Force Ouvrière indique que Supprimer l'abattement de 10% va entraîner un nombre important de retraités dans la catégorie imposable et supprimer ipso facto leur accès à des prestations et des services dont seules les personnes non imposables bénéficient.

Le Président de la République parlait d'effort réparti dans la justice, le Président de la Cour des Comptes parle quant à lui de nivellement par le bas.

Force Ouvrière attire l'attention sur le fait qu'avec notamment le vote à venir sur le TSCG, le premier ne cède pas la place au second.

Communiqué Force Ouvrière du vendredi 14 septembre 2012